



MAIRIE - 73730 SAINT PAUL SUR ISERE
☎ 04.79.38.20.83 📠 04.79.38.26.97

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU C.M. DU 24 AVRIL 2015 à 20 H 00

Présents : MICHAULT Patrick, AVRILLIER Véronique, ASSET Marc, MICHAULT Nelly, BLANC Sébastien, LEGER Sylviane, AVRIT Clovis, VALLON David, CARREAU Gérard, FILLION-NICOLLET Julien, FLACHER Patrick, PILLET Laurence, MARTIN-CORREIA Alexandra

Excusés : LEBOISSELIER Jérôme, OBIN Aurélie

Président de séance : MICHAULT Patrick.

Secrétaire de séance : AVRILLIER Véronique.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

Le compte-rendu de la réunion du 12 mars 2015 est approuvé sans modification.

Avant d'aborder le point 2, Monsieur le maire fait part au conseil qu'il n'y aura plus de pouvoirs.

2. RE-APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 M14 ET M49

Lors de la réunion du 12 mars 2015, les comptes administratifs M14 et M49 ont été votés alors que le quorum n'était pas atteint. Il convient donc de procéder à un nouveau vote. Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs M14 et M49.

3. AUTORISATION DE TRANSFERT DE CREDITS M14

Les frais liés au « site internet » opération 65 ont été imputés au compte 202 et il convient de les transférer au compte 2051. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le transfert de crédits.

4. ECOLE

- **Achat matériel** : une liste de mobilier à renouveler a été fournie par Madame la Directrice. Le montant s'élève à 2794.17 €. Le conseil approuve par 12 voix pour et une abstention (Monsieur BLANC Sébastien) l'achat du matériel proposé.
- **Travaux à réaliser** : Monsieur ASSET Marc se rendra sur place pour prendre connaissance des travaux qui seront réalisés pour la rentrée 2015 / 2016.
- **Effectifs maternelles 2015-2016** : Si il n'y a pas de nouvelles inscriptions, les effectifs seront répartis comme suit : **13 PS ; 13 MS ; et 28 GS.**
- **Bilan commission** : une réunion sera programmée avec les services administratifs des 3 communes.

5. RENOUVELLEMENT CONTRAT DE LOCATION F1 (1^{ER} ETAGE MAIRIE)

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal que le contrat de location de l'appartement F1 situé au-dessus de la mairie arrive à échéance le 31 mai 2015 et qu'il y a lieu de le renouveler à Monsieur PONDRUEL Fabrice.

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal le renouvellement du contrat pour une durée de trois années consécutives, à compter du 1^{er} juin 2015 jusqu'au 31 mai 2018.

Le conseil approuve à l'unanimité.

6. SALLE ARCHIVES – REPOSE EXPERT

Monsieur le maire fait lecture du rapport de l'expert concernant la salle d'archive.

Le conseil décide de confier ce dossier à Groupama afin qu'il désigne un expert pour mener à bien cette affaire. Faire faire l'expertise porte fermée (si celle-ci était grande ouverte c'était pour ventiler au maximum la pièce). Demander à l'artisan qu'il dise comment il a procédé à la pose du placoplâtre et quelles normes il a respectées.

7. DOCUMENT UNIQUE

Demande d'aides financières pour élaborer le document unique auprès du FNP. Le conseil approuve à l'unanimité.

8. URBANISME

DP en cours :

En Bayer : M. BLANCHE Jacques

Création d'une ouverture en façade Est de la maison. Pose d'une double fenêtre coulissante en bois couleur chêne et pose d'un volet roulant en aluminium couleur bois. **La demande est accordée.**

La Fontaine : M. PATACINI Michel

Abri de bois accolé au bâtiment existant de 3,70 m x 3,50 m fermé sur 2 côtés en bardage couleur chêne clair. **La demande est accordée.**

La Fontaine : M. PATACINI Michel

Remplacement de la clôture existante par des panneaux en composite de couleur grise anthracite, poteau en aluminium couleur anthracite et une lame acrylique noir effet fumé : **en cours.**

La Fontaine : M. FERLAY Bruno

Volets roulants en façade et bardage sapin à pose verticale, couvre-joint non déligné. La couleur des volets roulants sera chêne doré et le bardage se teintera naturellement : **en cours.**

La Fontaine : M. ROSSET-LANCHET Gérard

Création d'un abri bois en extension d'un garage existant. L'extension est faite à l'identique de l'existant : ossature bois, bardage bois, toiture tôles idem existant : **en cours.**

La Fontaine : M. NANTET Claude

Abri bois posé sur dalle 3 x 3 x 0.15 : **en cours.**

Le Villard : Mme GONTHIER Raymonde

Remplacement de l'ancienne clôture endommagée par le déneigement et création d'une nouvelle clôture grillage métallique vert. Hauteur 1,20m et piquets métalliques verts : **en cours.**

PC en cours

Beauséjour : FONDATION D'AUTEUIL

- ✚ Modification de la structure et de l'aspect de l'ascenseur à l'angle des bâtiments C et D.
- ✚ Modification de l'aspect extérieur de l'escalier de secours en façade Ouest.
- ✚ Bâtiment E en rez-de-chaussée transformation du foyer en bureau avec création d'ouverture en façade Sud.
- ✚ Bâtiment B en rez-de-chaussée, transformation du labo de physique en foyer, infirmerie et bureau. Internat sans modification de façade.
- ✚ Création d'une nouvelle chaufferie en rez-de-chaussée semi enterrée Nord-Ouest.

9. FORET

- Vente Madame ROUX Denise – Réponse

Monsieur le maire donne lecture du courrier de Madame ROUX via la SCP LAVOREL informant la commune qu'elle ne souhaite plus vendre ses terrains. Un courrier sera envoyé à la SCP LAVOREL afin de lui signifier que la commune restera acquéreur prioritaire.

- Point sur élagage des arbres

Le conseil municipal remercie toutes les personnes qui ont coupé les bois dans les délais impartis. Monsieur le maire recevra Monsieur EXCOFFIER le jeudi 30 avril 2015 suite à l'exploitation des bois et aux dégâts occasionnés par cette dernière.

Le conseil municipal souhaite rappeler que tous les rémanents devront être broyés ou entreposés à au moins 3 mètres des routes sur les terrains des propriétaires concernés et non pas sur les terrains voisins ! afin que l'éparage puisse se faire correctement et que les employés puissent faire les cunettes sans avoir à manipuler les branches.

Les points cités ci-dessus s'adressent à toutes les personnes qui ont effectué des coupes de bois.

Des personnes ont déjà reçu un courrier de la mairie leur demandant de nettoyer le bord des routes où elles ont effectué des coupes. Le fait de nettoyer s'appelle du civisme. Pour toutes les personnes concernées et ayant fait l'objet d'une lettre ou non, ce point tient lieu de dernier rapport avant amendement.

Un gros arbre bloque la servitude de Percier et au Parc. Envoyer un courrier et M. PATACINI Jean afin qu'il enlève cet arbre.

Une souche obstrue le chemin de Lerettaz au Cudray, il sera demandé à Monsieur EXCOFFIER lors de son entrevue avec Monsieur le maire, de bien vouloir dégager la souche.

- Délibération demande de subvention Région pour travaux sylvicoles

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de délibérer pour demander une subvention à la Région pour la réalisation de travaux sylvicoles parcelle 23 d'un montant 2 843.50 €. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

- Courrier Monsieur BLANCHE Jacques : Ce dernier a formulé une demande de bois d'affouage. La mairie se rapprochera de Monsieur MALINVERNO pour qu'il nous donne les parcelles sur lesquelles nous pouvons intervenir.
- Ligne électrique HTA : la ligne électrique allant de Lérettaz au Pré sera relevée et mise sous tension pour le 30 avril 2015.

10. TRAVAUX

Projet préau et aire de jeux à l'école maternelle.

Monsieur le maire donne des informations sur le suivi de ce projet et informe le conseil qu'une demande de subvention sera adressée au Conseil Général.

- ✚ Reprise des plans
- ✚ Reprise des dimensions du préau
- ✚ Les grilles de récupération d'eau ne seront pas déplacées
- ✚ Déplacement de la place du parking « personne handicapée », elle ne se trouvait pas à l'emplacement demandé.
- ✚ Choix des jeux et de la surface pour l'aire de jeu.

Problème Madame LURIENNE Karine

Monsieur le maire a relancé vendredi après-midi Groupama afin de faire avancer ce dossier. Groupama devait adresser vendredi après-midi un Email avec des explications. A ce jour, cet Email n'était toujours pas parvenu à la mairie. Monsieur le maire rappelle Groupama lundi 27 avril 2015.

11. QUESTIONS DIVERSES ET ORALES

Courrier Monsieur FERLAY Denis

Lecture du courrier par Monsieur le maire relatif à un projet de construction de terrasse jouxtant les voies communales. Cette affaire sera débattue lors de la commission Urbanisme prévue le 4 mai 2015 à 20 : 00.

Courrier Monsieur CLERET Jean

Lecture du courrier par Monsieur le maire concernant sa descente de toit endommagée par le passage des gros tracteurs. Marc ASSET et Véronique AVRILLIER sont allés voir sur place en présence de Monsieur CLERET. Il s'avère qu'une pierre était à l'angle du mur de la maison et faisait office de protection pour la descente de toit. Lors des travaux d'eau, celle-ci a été enlevée et n'a jamais été remise. La pose d'une nouvelle pierre sera effectuée afin de protéger la descente de toit.

Demande des futurs propriétaires du Pré (habitation SAJOURS)

Lecture de la demande des futurs acheteurs sollicitant le déneigement de la route menant à leur habitation. Le conseil municipal ne souhaite pas déneiger jusqu'au Pré.

Il n'y a aucune place pour stationner les véhicules sur le terrain de cette propriété. De ce fait les véhicules resteront sur la route ou empiéteront sur celle-ci, d'où la difficulté de déneiger. De plus pour la prévention Sécurité, la question se pose, où faire demi-tour pour les secours en cas d'intervention ?

A l'unanimité le Conseil Municipal se prononce contre l'ouverture de cette route en hiver et encore moins à son déneigement.

Amende à appliquer en cas d'incivisme :

Monsieur le maire se rapprochera de la Gendarmerie afin de voir les prix des amendes à mettre en cas d'incivilité.

Ruisseaux : Se rapprocher du Scot Arlysère afin qu'il nous envoie une personne pour nous dire ce qu'il faut faire pour nos ruisseaux et la plage de dépôt.

De plus, il est demandé aux propriétaires concernés de dégager leurs arbres qui sont tombés dans les cours d'eau.

Route du Cudray : Sécuriser le tronçon où les rochers s'écroulent. Se rapprocher du RTM pour demander une expertise.

Place des Combes : Faire réparer le banc de la table des Combes.

Départ de Madame LEGER Sylviane à 22 h 00

Corvée 2015 : Le chemin du Chatelet au Cudray. Monlacon Charvan : le 6 juin à 6 :00 et 8 :00 rendez-vous aux Combes.

Ordures : Travaux du stockage des ordures en Bayet bien réalisés par les employés municipaux. Voir à commander les 2 grands bacs à la Coral.

Site internet :

7 mai 2015 réunion à 18 :00

18 mai 2015 M. AVRIT appellera la personne qui construit le site internet afin qu'il vienne présenter son travail. Rendez-vous à sa convenance dans la journée retenue.

Bassin-Pastillage

Pour le bassin situé en face de la chapelle au Villard, le bouton poussoir est très difficile à utiliser. Ce problème sera revu avec Veolia qui a installé le pastillage.

Commémoration du 8 mai 2015.

Monsieur le maire rappelle l'importance de la présence du Conseil Municipal lors de la commémoration du 8 mai 2015 à 10 : 00 à Saint Paul Sur Isère.

Travaux dans le village du Villard.

Demander à Eiffage de revenir. Marc ASSET se rapprochera de M GOMEZ afin de reprendre les travaux qui doivent être repris et clôturer cette affaire.

Info de Monsieur Roland MATHERET :

Au Champs, sur la RD66, (face au jardin de M. Roland MATHERET) : Bouchon de la « Bouche à Clé » à remettre. Envoyer les employés Communaux.

Bulletin Municipal et association des chasseurs :

Une erreur a été faite dans le bulletin municipal. Monsieur le maire a omis de mettre l'article de l'association des chasseurs. Monsieur le maire a présenté ses excuses aux chasseurs présents à la séance du Conseil Municipal et les présente aux membres de l'association pour ce manquement.

Association des chasseurs :

Monsieur le maire souhaite que les parcs électrifiés à sangliers qui sont connectés sur le réseau communal fassent l'objet d'un écrit et non pas d'un oral et que ces points soient vérifiés annuellement comme toutes les installations communales. Monsieur le maire se rapprochera de Monsieur le Président de l'association de chasse et de l'entreprise chargée des contrôles sécurité afin d'acter ces points.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 12 juin 2015 à 20 :00

Fin de séance 23 h 15

Le Secrétaire de séance

Madame AVRILLIER Véronique

Procès-verbal rédigé par Madame AVRILLIER Véronique et validé par Monsieur MICHAULT Patrick, maire
Affiché le 28 avril 2015.